



ANRH

AssociatioN pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés

ANRH CONSOLIDATION

Etats Financiers au 31 décembre 2006

ANRH
Siège Social

17 Impasse truillot

75011 PARIS

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. & Provision</i>	<i>Net au 31/12/06</i>	<i>Net au 31/12/05</i>
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	1 807		1 807	1 807
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	350 573	347 467	3 106	5 202
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	2 240 532		2 240 532	2 240 532
Constructions, installation, agencement, aménagement	17 048 966	7 179 731	9 869 235	10 010 844
Installations techniques, matériels et outillage	4 923 136	4 298 345	624 791	732 064
Autres	1 915 827	1 505 906	409 921	406 005
Immobilisations corporelles en cours	41 000		41 000	163 412
Avances et acomptes				1 295
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations	8 822		8 822	8 822
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	11 007		11 007	16 710
Prêts				
Autres	174 713		174 713	170 293
ACTIF IMMOBILISE	26 716 383	13 331 449	13 384 934	13 756 985
COMPTES DE LIAISON	0		0	
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	1 043 040	69 682	973 358	977 336
En cours de production (biens et services)				1 371
Produits intermédiaires et finis	107 159		107 159	134 009
Marchandises	118 051		118 051	139 705
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	3 225		3 225	2 652
<i>Créances</i>				
Créances usagers et comptes rattachés	5 561 721	55 033	5 506 688	5 317 087
Autres	1 038 991	39 936	999 055	1 102 631
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	2 701 845		2 701 845	1 918 092
<i>Disponibilités</i>	1 423 514		1 423 514	534 643
<i>Charges constatées d'avance</i>	153 383		153 383	166 189
ACTIF CIRCULANT	12 150 930	164 651	11 986 279	10 293 714
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL	38 867 313	13 496 100	25 371 213	24 050 699

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	31/12/06	31/12/05
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- Legs et donations	200 000	200 000
- Autres	628 987	628 877
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
- Excédents affectés à l'investissement	1 012 793	992 321
- Réserves de compensation	18 000	18 000
- Réserves de trésorerie		
- Autres réserves	10 085 322	9 927 605
Report à nouveau (a)	(5 248 251)	(4 777 033)
Résultat de l'exercice (b)	202 867	(294 146)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Subvention d'investissement	4 524 390	4 525 927
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	169 573	14 394
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	149 745	166 751
Provisions réglementées		
- Provisions pour réserve de trésorerie		
- Réserves des plus-values		
FONDS ASSOCIATIFS	11 743 427	11 402 697
COMPTE DE LIAISON		
Provisions pour risques	235 133	372 151
Provisions pour charges	442 844	439 567
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	511 344	377 511
- Sur autres ressources	68 000	3 213
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	1 257 320	1 192 441
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	5 265 592	5 194 044
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	1 845 771	2 065 469
Dettes fiscales et sociales	4 932 407	3 760 640
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	138 707	181 347
Autres dettes	101 164	193 845
Produits constatés d'avance	86 825	60 216
DETTES	12 370 465	11 455 561
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	25 371 213	24 050 699

Résultat de l'exercice en centimes

202 867,39

Total du bilan en centimes

25 371 212,76

ANRH Siège Social	ANRH CONSOLIDATION Etats Financiers au 31/12/2006 (EURO - Europe)	Page 8
-----------------------------	---	-----------

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Export</i>	<i>31/12/06</i>	<i>31/12/05</i>
Ventes de marchandises	1 265 811		1 265 811	371 792
Production vendue de biens	4 703 131	64 434	4 767 565	4 962 830
Production vendue de services	12 524 017	11 486	12 535 504	11 770 582
Dotation globale / Prix de journée	4 358 743		4 358 743	3 940 344
Chiffres d'affaires nets	22 851 702	75 920	22 927 622	21 045 548
Production stockée			(31 081)	38 616
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 781 342	2 076 462
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges			3 687 833	7 349 952
Autres produits (hors cotisations)			29 059	75 538
PRODUITS D'EXPLOITATION (TOTAL I)			34 394 775	30 586 117
Achats de marchandises			125 854	212 593
Variations stock de marchandises			18 794	(93 390)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 003 441	3 018 828
Variation stocks matières premières et approvisionnements			(40 332)	(58 976)
Autres achats et charges externes			4 216 083	3 970 064
Impôts, taxes et versements assimilés			632 780	544 661
Salaires et traitements			18 734 818	17 130 493
Charges sociales			5 767 127	5 167 841
Dotation aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements			897 948	983 015
Sur immobilisations : dotation aux provisions				
Sur actif circulant : dotation aux provisions			164 031	73 808
Pour risques et charges : dotation aux provisions			390 570	282 359
Autres charges			59 956	84 604
CHARGES D'EXPLOITATION (TOTAL II)			33 971 071	31 315 901
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			423 704	(729 784)
Opérations en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers :				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			3 017	26 505
Reprise sur provisions et transferts de charges				
Différence positive de change			67	17
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			19 483	21 877
PRODUITS FINANCIERS (TOTAL V)			22 568	48 399
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			225 836	236 985
Différences négatives de change			15	65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES (TOTAL VI)			225 851	237 051
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			(203 283)	(188 651)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			220 420	(918 435)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/06</i>	<i>31/12/05</i>
Sur opérations de gestion	267 482	613 106
Sur opérations en capital	51 715	96 593
Reprises sur provisions et transferts de charges	260 734	263 048
PRODUITS EXCEPTIONNELS (TOTAL VII)	579 931	972 747
Sur opérations de gestion	296 690	264 403
Sur opérations en capital	13 413	27 416
Dotation aux amortissements et provisions	287 381	56 639
CHARGES EXCEPTIONNELLES (TOTAL VIII)	597 484	348 457
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	(17 553)	624 289
Impôt sur les sociétés (IX)		
TOTAL DES PRODUITS	34 997 273	31 607 263
TOTAL DES CHARGES	34 794 406	31 901 409
EXCEDENT OU DEFICIT	202 867	(294 146)

ANRH Siège Social	ANRH CONSOLIDATION Etats Financiers au 31 décembre 2006 (EURO - Europe)	Page 12
------------------------------------	---	------------

L'ANNEXE

(Code de commerce : article 9 et 11 ; décret n° 83-1020 du 23 Novembre 1983 : articles 7,21,24 début,24-1',24-2' et 24-3').

REGLES ET METHODES GENERALES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 d'une durée de 12 mois, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,sauf exceptions citées ci-dessous
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

La méthode de base qui est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Dans le cadre des travaux d'introduction aux normes IFRS à compter du 01/01/2005 des tests ont été réalisés sur les actifs et ont conduit à la révision des durées de vie de certains actifs (Bâtiments, Equipement technique et Construction notamment) pour une application plus homogène.

Les amortissements sont toujours calculés en fonction de leur durées de vie, soit sur les bases suivantes :

- constructions - bâtiments 10 à 50 ans,
- agencements, installations 5 à 20 ans,
- matériel et mobilier industriel 10 ans,
- matériel de transport 5 ans,
- matériel, mobilier de bureau, informatique 3 à 10 ans.

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode: premier entrée/premier sorti.

Ces éléments ont, le cas échéant , été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de l'établissement des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'ANNEXE (suite)

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ACHATS

Les frais accessoires sur achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes et charges correspondants.

OPERATIONS A LONG TERME

*Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode suivante :
pourcentage d'avancement des travaux / achèvements des travaux.*

LES FONDS DEDIES du Secteur propre ANRH

	SOLDES 31/12/05	Utilisa- tions 2006	Augmen- tions 2006	SOLDES 31/12/06
<i>Beauvais</i>	166 566	17 256	61 425	210 735
<i>Corbeil</i>	20 404	8 994	9 272	20 682
<i>Epone</i>	38 805	0	20 738	59 543
<i>Etampes</i>	26 111	7 665	0	18 446
<i>Lannion</i>	3 271	3 271	0	0
<i>Nanterre</i>	13 549	0	9 967	23 516
<i>Nantes</i>	32 798	36 911	14 679	10 566
<i>Orléans</i>	12 583	0	74 989	87 572
<i>Paris</i>	5 418	0	25 546	30 964
<i>Rouen</i>	24 709	24 709	0	0
<i>Saint denis</i>	0	0	18 643	18 643
<i>Villejuif</i>	512	0	4 310	4 822
<u>Secteur Propre</u>	344 726	98 806	239 569	485 489

LES FONDS DEDIES du CRP

CRP	32 785	6 931	0	25 854
------------	---------------	-------	---	---------------

OPERATIONS A LONG TERME

*Les opérations à long terme sont comptabilisées par la méthode suivante :
selon pourcentage d'avancement des travaux / achèvements des travaux.

CHANGEMENT DE METHODES, DE PRESENTATION ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Depuis la présentation des comptes 2005, celle-ci a été révisée pour permettre une bonne lecture des états financiers :

Comme évoqué précédemment, l'actif immobilisé a fait l'objet d'une révision qui a porté sur le calcul des dotations, et sur la ventilation Terrains/Constructions.

Les charges liées aux "départs en retraite" font dorénavant l'objet d'une provision afin de prendre notamment en compte le vieillissement de la population de l'ANRH ; Le calcul est établi pour la population âgée de plus de 55 ans. Les incidences sont indiquées ci-après.

ANNEXE (suite)

CHANGEMENT DE METHODES, DE PRESENTATION ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (suite)

Afin d'avoir un périmètre de consolidation homogène, les provisions CP/Retraite ont également été enregistrées sur les établissements du secteur médico-social et les incidences sont :

Impact des provisions CP du secteur médico-social au titre de la variation 2006 :	-52 507
Impact des provisions Ind.Retraite du secteur médico-social au titre de la variation 2006 (reprise) :	15 032

Par ailleurs, il est à noter que sur l'exercice 2006, la variation de la provision CP des Entreprises Adaptées est exceptionnellement importante compte tenu de l'application de celle-ci à la totalité du salaire (précédemment limitée au salaire direct) soit une variation 2006 de :

E.A. de Beauvais	-48 241
<i>Corbeil</i>	<i>-66 317</i>
<i>Epone</i>	<i>-68 085</i>
<i>Etampes</i>	<i>-75 245</i>
<i>Lannion</i>	<i>-60 739</i>
<i>Nanterre</i>	<i>-50 356</i>
<i>Nantes</i>	<i>-83 284</i>
<i>Orléans</i>	<i>-53 055</i>
<i>Paris</i>	<i>-42 023</i>
<i>Rouen</i>	<i>-44 931</i>
<i>Saint denis</i>	<i>-61 646</i>
<i>Villejuif</i>	<i>-17 925</i>
TOTAL	-671 847

EFFECTIF CONTRACTUEL+USAGERS au 31/12/2006

Etablissements	Total	<i>dont TH CR</i>	<i>dont TH MO</i>	<i>dont Valides</i>	<i>dont Encad.</i>	<i>Nb salariés 56 ans et +</i>	<i>Incidence Retraite sur 2006</i>
<i>Beauvais</i>	72,2	58,3	1,2	2,5	10,2	4	14 370
<i>Corbeil</i>	87,1	71,3	5,2	1,1	9,5	7	17 678
<i>Epone</i>	91,3	70,2	5,7	7,8	7,6	8	6 635
<i>Etampes</i>	100,4	74,2	1,7	14,9	9,6	6	1 035
<i>Lannion</i>	74,3	60,9	0,0	1,0	12,4	5	11 538
<i>Nanterre</i>	65,6	49,6	2,8	4,8	8,4	11	8 167
<i>Nantes</i>	88,8	70,1	4,8	1,5	12,4	7	12 670
<i>Orléans</i>	79,0	54,4	12,0	4,7	7,9	5	6 751
<i>Paris</i>	61,9	36,6	12,6	6,5	6,2	5	1 048
<i>Rouen</i>	68,2	58,1	0,0	4,2	5,9	5	8 949
<i>Saint denis</i>	91,1	57,6	2,0	19,3	12,2	11	20 652
<i>Villejuif</i>	28,8	18,1	0,8	6,2	3,7	4	745
<i>CBC</i>	3,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0	1 324
<i>Siège</i>	19,0	0,0	0,0	0,0	19,0	2	745
Secteur Propre	930,7	679,4	48,8	74,5	128	80	112 307
<i>Esat Paris*</i>	101,1	79,5	0	0	21,6	3	
<i>Esat Corbeil*</i>	72,4	57,3	0	0	15,1	1	
<i>Esat Beauvais*</i>	76,5	64,8	0	0	11,7	0	
<i>CRP</i>	20,4	0	0	0	20,4	4	
Sect.G.Contrôlée	270,4	201,6	0	0	68,8	8	
Effectif ANRH	1201,1	881	48,8	74,5	196,8	88	112 307

*dont effectif de 202 usagers des ESAT non contractuel

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute début exercice</i>	<i>acquisitions</i>	<i>cessions</i>	<i>virement poste à poste</i>	<i>Valeur brute fin exercice</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	1 807				1 807
Autres immobilisations incorporelles	396 665	7 608	53 700		350 573
TOTAL (I)	398 472	7 608	53 700		352 380
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	2 240 532				2 240 532
Constructions, installation, agencement et aménagement	16 896 351	409 246	256 632		17 048 966
Installations techniques matériel et outillage	5 234 348	143 172	456 032	1 647	4 923 136
Installations générales, aménagements divers	657 436	49 450	143 097		563 788
Matériel de transport	365 626	50 156	60 986		354 796
Matériel de bureau et informatique	874 335	32 927	181 708	-1 647	723 906
Mobilier	290 319	1 014	17 996		273 336
Autres					
Immobilisations corporelles en cours	163 412	41 000	163 412		41 000
Avances et acomptes	1 295	1 369	2 663		
TOTAL (II)	26 723 654	728 334	1 282 526		26 169 461
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	8 822				8 822
Prêts					
Autres titres et immobilisations financières	179 378	26 061	19 718		185 720
TOTAL (III)	188 200	26 061	19 718		194 542
TOTAL (I+II+III)	27 310 325	762 002	1 355 945		26 716 383

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute début exercice</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>virement poste à poste</i>	<i>Valeur brute fin exercice</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	391 464	9 703	53 700		347 467
TOTAL (I)	391 464	9 703	53 700		347 467
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions, installation, agencement et aménagement	6 885 507	543 715	249 491		7 179 731
Installations techniques matériel et outillage	4 502 284	250 445	456 032	1 647	4 298 345
Installations générales, aménagements divers	457 029	38 556	134 807		360 778
Matériel de transport	325 496	16 399	57 182		284 713
Matériel de bureau et informatique	786 811	46 505	181 708	-1 647	649 961
Mobilier	212 375	16 076	17 996		210 455
Autres					
TOTAL (II)	13 169 501	911 696	1 097 215		12 983 982
TOTAL (I+II)	13 560 965	921 399	1 150 915		13 331 449

PROVISIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Montant début exercice</i>	<i>Affectation résultats et retraitement</i>	<i>Dotation exercice</i>	<i>Reprise exercice</i>	<i>Montant fin exercice</i>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	372 151		180 276	317 295	235 133
Provisions pour départ à la retraite	439 567		111 561	117 285	433 844
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations			9 000		9 000
Provisions pour ARTT					
Autres provisions risques charges					
TOTAL (I)	811 718		300 838	434 579	677 976
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours	38 497		31 186		69 682
Sur comptes clients	78 236		35 000	58 202	55 033
Autres provisions pour dépréciation	39 936				39 936
TOTAL (II)	156 668		66 185	58 202	164 651
TOTAL GENERAL (I+II)	968 386		367 023	492 782	842 628
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financière					
- exceptionnelle					

Affectation résultat	
Autres affectations (à détailler)	
Total	

CREANCES ET DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	185 720		185 720
Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir			
Usagers et comptes rattachés	5 561 721	5 561 721	
Autres créances	1 038 991	1 038 991	
Charges constatées d'avance	153 383	153 383	
TOTAL	6 939 815	6 754 095	185 720
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 265 592	1 166 253	1 798 278	2 301 061
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 845 771	1 845 771		
Dettes fiscales et sociales	4 932 407	4 932 407		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	138 707	138 707		
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	101 164	101 164		
Produits constatés d'avance	86 825	86 825		
TOTAL	12 370 465	8 271 126	1 798 278	2 301 061
(1)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	132 926			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	540 880			

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

<i>Rubriques</i>	<i>Montant début exercice</i>	<i>Affectation résultats et retraitement</i>	<i>Dotation exercice</i>	<i>Reprise exercice</i>	<i>Montant fin exercice</i>
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	828 877		110		828 987
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementaires :					
- investissement	992 321	20 472			1 012 793
- compensation	18 000				18 000
- trésorerie					
Autres réserves	9 927 605	22 553	135 163		10 085 322
Report à nouveau	-4 777 033	-495 084	2 795	-21 072	-5 248 251
Résultat de l'exercice	-294 146	294 146	202 867		202 867
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Apports	4 525 927			1 537	4 524 390
- Legs et donation					
- Résultats sous contrôle de tiers	14 394	157 913	61	2 795	169 573
SUBVENTIONS	166 751		42 898	59 904	149 745
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Réserve de trésorerie					
Amortissements dérogatoires					
Différence sur réalisations d'éléments d'actif					
Autres provisions réglementées					
TOTAL (I)	11 402 696,57		383 894,32	43 163,43	11 743 427,46

Affectation résultat en provisions (note 5)	
Autres affectations (à détailler)	
Total	

LISTE DES ETABLISSEMENTS ANRH

ENTREPRISES ADAPTEES

ANRH BEAUVAIS	10, rue des 40 Mines	60000 ALLONNE
ANRH CORBEIL	36, Av. Ml de Lattre de Tassigny	91100 CORBEIL
ANRH EPONE	2, ter avenue de la Mauldre	78680 EPONE
ANRH ETAMPES	37, avenue des Grenots	91150 ETAMPES
ANRH LANNION	Route Trégastel Z.I. de Lannion	22300 LANNION
ANRH NANTERRE	27, rue Michelet	92000 NANTERRE
ANRH NANTES	32, rue du Marché Commun B.P. 33245	44332 NANTES Cedex 03
ANRH ORLEANS	28, rue de Châtelliers	45000 ORLEANS
ANRH ROUEN	30, boulevard Lénine	76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY
ANRH PARIS BUREAUTIQUE	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH SAINT DENIS	30 bis, rue du Bailly	93210 SAINT DENIS LA PLAINE
ANRH VILLEJUIF	15, rue Ambroise Croizat	94800 VILLEJUIF

AUTRES STRUCTURES

ANRH CBC S PICQUENARD	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH FC BELLEVILLE	59, boulevard de Belleville	75011 PARIS
ANRH SIEGE SOCIAL	17, impasse Truillot	75011 PARIS

ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

ANRH ESAT BEAUVAIS	72, rue du Pont d'Arcole	60000 BEAUVAIS
ANRH ESAT CORBEIL	44, Av. Ml de Lattre de Tassigny	91100 CORBEIL
ANRH ESAT PARIS	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH CRP	59, boulevard de Belleville	75011 PARIS

ANRH

17 impasse Truillot

75011 PARIS

RAPPORT GENERAL
DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31/12/2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par M. MONTES, président de l'ANRH, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- la justification de nos appréciations,*
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes 1 et 2 de l'annexe, qui concernent le bilan social et les indemnités de fin de carrière.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur l'appréciation du contrôle interne de l'association, sur les provisions pour indemnités de fin de carrière et de congés payés, appellent les commentaires suivants :

• Contrôle interne :

Lors de nos déplacements sur les sites visités (siège social, Saint-Denis, Etampes, Lannion, Nantes, Belleville), nous avons constaté l'existence de procédures de contrôle interne et interrogé les personnels concernés sur leur méthodologie et leur pratique. Ces diligences nous permettent d'avoir l'assurance raisonnable que le système d'information comptable et financier ne génère pas d'anomalies significatives.

• Provision pour indemnités de fin de carrière :

Nous avons procédé à une évaluation des engagements de l'association concernant les indemnités de fin de carrière ainsi que de la provision y afférente selon la méthode mise en avant par la norme IAS-19. Cette méthode aboutit à constater le montant des droits acquis et futurs des indemnités de fin de carrière des salariés (dont mention devrait en être portée dans l'annexe si le montant s'avérait être significatif), et à déterminer le montant de la provision nécessaire.

Le montant provisionné par l'association et l'information subséquente portée en annexe page 13 et page 20 des comptes annuels n'appellent pas de commentaires de notre part.

- Provision pour congés payés :

Nous avons contrôlé l'incidence du changement du type d'aide dont bénéficie l'association pour l'emploi de personnels handicapés sur le montant de la provision pour congés payés : le remplacement du « complément de rémunération » par l'« aide au poste » a une incidence significative sur cette provision. L'information en page 14 de l'annexe à ce sujet n'appelle pas de commentaires de notre part.

- Bilan social de chaque établissement :

Nous avons contrôlé les éléments quantitatifs et statistiques de chaque établissement, mais le document final n'a pas été contrôlé faute de production dans les délais impartis pour la rédaction de notre rapport. Ce manquement ne remet pas en cause notre opinion sur les comptes annuels.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à TOURS

Le 07/06/2007



Erik ALARDIN

Commissaire aux Comptes